

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2016)
Heft: 5

Vorwort: 100 ans du char de combat
Autor: Wellinger, René

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le brigadier René Wellinger commande la FOAP bl/art depuis 2014.

Editorial

100 ans du char de combat

Brigadier René Wellinger

Commandant, Formation d'application des blindés et de l'artillerie

Il y a 100 ans le cliquetis des chenilles, ou plutôt à l'époque le couinement des chenilles, remplissait pour le premier fois le champ de bataille quand les premiers blindés de l'armée britannique, surnommés « Tanks » pour des raisons de camouflage, ont attaqué en septembre 1916 les lignes allemandes pendant la bataille de Somme. A ce moment, la Première Guerre était de fait embourbée. L'impact des nouvelles mitrailleuses et des pièces d'artillerie empêchait le mouvement des formations classiques de l'infanterie et de la cavalerie sur le champ de bataille, ce qui a contraint les belligérants à une guerre de position sanglante. Le Tank, développé à la base d'une idée de la marine, symbolisait l'essai de regagner le mouvement dans cette zone de feu mortelle, en permettant à son équipage d'atteindre les positions adverses sous protection et de neutraliser avec son feu non seulement les armes adverses de l'infanterie, mais aussi de l'artillerie, pour permettre à la propre infanterie de reprendre sa progression.

Par la suite, l'Arme des blindés a continuellement évolué. La création des divisions blindés indépendantes a permis à l'armée allemande au début de la Deuxième Guerre mondiale de remporter des victoires grâce à la vitesse et à la surprise de ses poussées rapides dans la profondeur de l'espace adverse. Le char de combat est devenu un élément décisif sur le champ de bataille moderne. Il a gardé ce rôle d'arme de décision tactique et opérative jusqu'à aujourd'hui. C'est la protection de son blindage qui permet le mouvement malgré le feu adverse. L'effet de ses armes neutralise l'adversaire, pour garantir le mouvement des troupes moins protégées dans la zone de combat. En même temps, les qualités du char lui permettent de mener une défense dynamique ou une attaque en force, avec succès.

Avec l'urbanisation, les conflits et les combats se décalent de plus en plus dans les zones bâties. Spécialement dans un pays si densément peuplé et bâti que la Suisse, les éventuels conflits du futurs auront nécessairement

lieu dans des zones urbanisées. La qualité du char d'être capable de progresser contre le feu adverse pour neutraliser l'adversaire avec ses armes est essentiel dans cet environnement. Seul cet appui permet à l'infanterie d'attaquer dans une zone urbaine, ce qui est indispensable pour arriver à une décision au combat.

R. W.



Entraînement au tir avec munitions de combat d'une section de chars et d'une section de grenadiers de chars, sur la place de tir de Hinterrhein (GR). Photos © FOAP bl/art.



La Colonne du chef de l'Armée

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après la pause d'été, nous entamons désormais un deuxième semestre résolument tourné vers l'avenir. En effet, le nom du futur chef de l'Armée est désormais connu. Dans les semaines et les mois à venir, d'autres responsables de la future armée seront nommés. Il est important pour nous d'établir clairement qui assumera quelles responsabilités.

Les écoles de cadres qui débuteront à la fin du premier semestre 2017 seront les premiers éléments du DEVA à être mis en place. Ainsi, nous serons prêts et ponctuels le 1^{er} janvier 2018. La mise en œuvre du DEVA doit se terminer, selon le plan prévu, en 2021.

Mais pourquoi le développement de l'armée devrait-il être une réussite contrairement aux dernières réformes (A95 et AXXI) ? C'est une question qui peut se justifier, en effet. Pour y répondre, il est essentiel de connaître les facteurs-clés de la réussite : le personnel d'abord, et plus précisément le personnel de milice et les salariés ; la continuité ensuite, et notamment en ce qui concerne les finances. Pour résumer, il faudra veiller à ce que les planifications deviennent réalité. Ce sont précisément ces deux points décisifs qui, par le passé, n'ont pas été observés.

Pour assurer le succès de la mise en œuvre, nous pouvons le constater, il est nécessaire de faire un bon travail à la base et de fournir des prestations de qualité mais aussi de garantir la continuité de la planification et donc des directives politiques ; ces éléments ont un impact sur les tâches et les moyens – en particulier financiers – dont nous avons besoin d'une part pour le personnel, d'autre part pour l'acquisition d'un équipement moderne.

Je comprends parfaitement ceux qui, pour ces raisons, considèrent la chose d'un œil critique. C'est pourquoi je tiens ici à inviter tous ceux qui soutiennent l'armée à s'engager en faveur de cette solution équilibrée et qui bénéficie d'un large appui, et de contribuer ainsi au succès de ce projet.

La mise en œuvre du DEVA débute à vrai dire maintenant, et non plus tard. Par nos actions quotidiennes, par notre travail précis et engagé lors des cours et des écoles, nous posons dès aujourd'hui les bases de l'armée de demain.

Cdt C André Blattmann
Chef de l'Armée



Nouveau Chef de l'Armée désigné

Le Conseil fédéral a nommé le 16 septembre 2016 le divisionnaire Philippe Rebord à la fonction de chef de l'Armée. Ce dernier succèdera le 1^{er} janvier 2017 à André Blattmann et sera promu à cette occasion au grade de commandant de corps.

Agé de 59 ans, originaire de Bovernier (VS) et de Lausanne (VD), le futur chef de l'Armée est marié et père de deux filles adultes. Il a étudié l'histoire, la géographie et le français à l'Université de Lausanne dont il est licencié ès lettres. Il est entré le 1^{er} janvier 1985 dans le corps des instructeurs de l'infanterie, au sein duquel il a assumé différentes fonctions d'instructeur d'unité et de commandant d'école. Après un séjour d'études au Collège interarmées de défense à Paris, Philippe Rebord a été nommé chef d'état-major auprès des écoles d'état-major général. Le 1^{er} janvier 2009, le Conseil fédéral l'a nommé commandant de la brigade d'infanterie 2 et promu au grade de brigadier, avant de l'appeler cinq ans plus tard, au 1^{er} janvier 2014, à la tête de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) et de l'Etat-major de l'instruction opérative en l'élevant simultanément au grade de divisionnaire. Depuis le 1^{er} avril 2016, il assume en parallèle la fonction de remplaçant du chef de l'Armée. Le divisionnaire Rebord succèdera le 1^{er} janvier 2017 au commandant de corps André Blattmann, qui prendra sa retraite fin mars 2017 avec remerciements pour les services rendus.

Le Conseil fédéral a pris acte le 23 mars 2016 du prochain départ du commandant de corps André Blattmann. Ce dernier occupe la fonction de chef de l'Armée depuis 2009.

Source: Conseil fédéral, <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-63799.html>

La Revue militaire suisse félicite le divisionnaire Rebord chaleureusement pour sa nomination.

